Examen d'admission en Bachelier en enseignement section 3, année Bac 2

<u>Prérequis</u>: Réussite au minimum de l'année B1 dans le domaine de la musique ou valorisation d'expérience professionnelle de minimum 5 ans.

1. Le niveau de formation musicale :

Le candidat, sur base des épreuves proposées sur le site de l'IMEP, choisira le niveau qu'il estime le plus pertinent : 1, 2 ou 3. Il mentionnera le niveau choisi dans sa lettre de motivation. Le professeur concerné réorientera l'étudiant en septembre dans le niveau le plus approprié, s'il échet.

2. <u>Une épreuve collective pour l'ensemble de la section pédagogique</u>

Cette épreuve permettra d'évaluer pour les candidats :

- La stabilité rythmique (pulsation, rythme, coordination rythmique, polyrythmie, danse)
- La capacité à communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement (à l'oral et à l'écrit)
- La capacité à être créatif, à oser improviser.

3. Une épreuve individuelle devant le jury d'admission

Cette épreuve comprendra:

- Présentation d'une lettre de motivation, idéalement écrite à la main, dans laquelle le candidat aura indiqué les raisons pour lesquelles il souhaite entamer un cursus en Master section 3, année B2. Cette lettre devra être envoyée à l'adresse annesophie.duterme@imep.be au plus tard une semaine avant l'examen d'entrée
- Présentation d'une pièce <u>instrumentale</u> (vocale pour les chanteurs) dans le style de son choix (classique, chanson française, variété internationale, jazz...). Si le candidat n'est pas pianiste, présentation supplémentaire d'un morceau joué au piano
- Présentation d'un <u>chant</u> (qui montrera vos capacités vocales) au choix à accompagner à la guitare, au clavier ou avec des percussions
- Présentation d'une mélodie ou d'une séquence de rythmes corporels choisie librement à apprendre au jury en imitation
- Présentation d'une pièce utilisable dans le cadre d'un cours de formation musicale filière préparatoire et dont vous pourrez faire vivre une exploitation possible au jury.

4. <u>Un entretien avec les membres du jury</u>

Cet entretien permettra d'évaluer le parcours musical et pédagogique du candidat, de cerner ses motivations. Le candidat devra pouvoir expliquer des termes musicaux et des notions solfégiques simples (anacrouse, contretemps,...).